

Brigade des plages

Créée en décembre 2016, la Brigade des plages est composée de 5 agents communautaires. Mobile, elle se déplace sur les principales plages des quatre communes membres de la CARL : Le Gosier, Sainte-Anne, Saint-François et La Désirade.

Toujours à l'affût... Équipés tels des **super héros des plages**, les Agents de la Brigade des Plages (BDP) ont avant tout un **rôle de prévention et de dissuasion**. La patrouille opère sur tout le territoire de la CARL avec des objectifs précis : informer, prévenir et assister le public sur les plages notamment sur les conduites à risques.

La Brigade des Plages joue aussi un rôle d'éducateur auprès du public en sensibilisant à l'écocitoyenneté en participant ainsi à la protection de notre littoral.

Cette super brigade, même si elle ne peut pas intervenir directement est tout à fait opérationnelle en terme d'assistance aux personnes, puisque tout le staff détient le brevet de secourisme et connaît les **gestes de premiers secours** en cas d'incident en attendant les secours adaptés.

Petite police des plages de la CARL, cette brigade a aussi un rôle de dissuasion contre les pickpockets, voyeurs et autres malotrus qui sont parfois présents sur nos plages. Ils peuvent si la situation l'exige appeler la gendarmerie pour intervention.



HORAIRE :